

Zone de police
ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE

AVIS

Le Collège des Bourgmestres de la Zone de Police ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE informe la population que le budget de la Zone de police pour l'exercice 2025 voté par le Conseil de police en séance du 16 décembre 24, est déposé à l'inspection des personnes intéressées, auprès de la Secrétaire de Zone, 23 rue Joseph Netzer à 6700 ARLON, les jours ouvrables de 14 à 17 heures, du 17 décembre 2024 au 20 janvier 2025.

Arlon, le 16 décembre 2024

Par le Collège :

Le Chef de Zone a.i.,



R. MARCHAL

Le Président,



V. MAGNUS